

ensemble contre les moustiques !

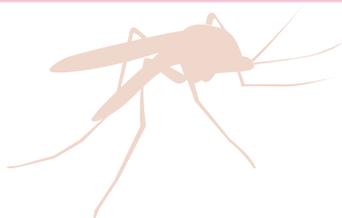
Bulletin Mensuel du Groupement d'Intérêt Public
Lutte Anti-Vectorielle à la Réunion

N°6 - sept 2011

ÉDITO

L'évolution permanente du contexte entomologique et épidémiologique de La Réunion implique l'adaptation régulière de la stratégie de lutte anti-vectorielle. Si les cas de dengue ou de chikungunya se font rares ces derniers temps, le risque d'une reprise épidémique est permanent et les actions de prévention et de lutte contre les moustiques vecteurs restent donc une priorité absolue.

Parmi ces actions, le protocole ALIZES du service de lutte anti-vectorielle de l'Agence de Santé Océan Indien est une des mesures phare de la stratégie de lutte. La révision globale de ce dispositif en juin dernier, pour coller au plus près du contexte actuel, est l'occasion pour nous de vous le présenter.



SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Actuellement, niveau de Veille / 1A :

Absence de cas ou apparition de cas isolés sans lien avec une épidémie dans la zone d'échange régionale.

ACTUALITES

Le Service de lutte anti-vectorielle (LAV) révisé son protocole ALIZES et renforce son action de mobilisation sociale de proximité

ALIZES signifie Action de Lutte Intégrée sur Zones et d'Education Sanitaire. Ce protocole d'intervention concerne l'action de porte à porte du service LAV menée au quotidien dans les 1000 zones de surveillance que compte l'île.

> Une action de prévention au plus près du public

— Alizés, une activité importante du service LAV

Initiée en 2004 et développée durant la fin de l'épidémie de chikungunya de 2005-2007, cette activité s'est imposée comme le pilier des actions du service LAV. Les visites en porte-à-porte visaient essentiellement au départ à contrôler la densité vectorielle pour éviter la propagation puis la reprise de l'épidémie. Il s'agissait de procéder à des opérations de comptage des gîtes larvaires (calcul des indices

entomologiques) pour juger de la nécessité ou pas de déclencher des opérations de traitement insecticide de nuit dans ces mêmes zones. Petit à petit, l'efficacité des pulvérisations nocturnes d'insecticides s'est vue renforcée par la destruction mécanique des gîtes larvaires et le passage de messages de prévention auprès de la population rencontrée.

— Une action renforcée sur le terrain

Aujourd'hui, ALIZES est une réponse à l'un des processus fondamentaux poursuivis par la LAV en période inter-épidémique qui est de réduire la population de moustiques adultes en milieu urbain par l'élimination des situations de développement larvaire générées par l'homme. Quotidiennement, près de 70 agents vont donc à la rencontre des réunionnais

en porte-à-porte, afin de les sensibiliser à la prévention des gîtes à moustiques, tout en détruisant ou traitant tous les récipients contenant de l'eau. Cette présence quotidienne sur le terrain permet aux agents de pouvoir ajuster les messages de prévention à l'actualité si nécessaire (risque épidémique ou actualités diverses).

— Une action efficace

Cette volonté de proximité et d'échanges avec la population a traversé toutes les évolutions du protocole ALIZES. Ces interventions garantissent ainsi :

- l'information du public sur les gestes de prévention (destruction des gîtes) et de protection contre les piqûres (protection individuelle),
- la destruction ou l'élimination de tous les gîtes relevés (tout récipient contenant de l'eau propice au développement des moustiques)
- l'identification des causes de fort développement larvaire sur le domaine public ou privé en vue de leur élimination.



— Des indices pour garantir la surveillance entomologique

ALIZES permet d'assurer la surveillance quantitative des populations de vecteur par le calcul des indices entomologiques : le nombre de gîtes pour 100 maisons (ou indice Breteau) est un indicateur de la densité de moustiques sur une zone et donc du risque vectoriel. Le pourcentage

de maisons avec des gîtes (indice maison) est quant à lui révélateur de leur distribution sur le terrain. L'analyse de ces indices permet de connaître les évolutions dans le temps des densités de vecteurs par zone (tendances communiquées tous les mois dans le bilan mensuel en fin de

bulletin), et d'orienter en conséquence les opérations de prévention et de lutte mécanique ou insecticide. Ainsi, si les indices le justifient, des opérations de démoustication sont programmées en vue d'une réduction de la densité de moustiques adultes dans la zone.

> ALIZES : un dispositif ambitieux

La mise en œuvre du protocole ALIZES représente pour la LAV un investissement très important puisque, depuis 2007, ce sont chaque année environ 80 000 foyers par an qui font l'objet d'une visite destinée à quantifier et à éliminer les gîtes larvaires, et à en prévenir l'apparition au moyen de recommandations. Toutes les agglomérations urbaines

ont été divisées en zones de 100 à 400 habitations définissant ainsi les limites de mise en œuvre de ce protocole sur le terrain. Ainsi de janvier 2007 à juillet 2011, 6 550 interventions ALIZES ont été menées sur toute l'île et ont permis de réaliser 420 720 visites de foyers. Des larves de moustiques ont été identifiées dans 148 800 gîtes et près

de 553 800 récipients en eau ont été éliminés ou traités. Le secteur Nord est celui qui, proportionnellement, a toujours observé le plus de gîtes, du fait probablement de la concentration urbaine qui incite les personnes à avoir des plantes en pot avec soucoupes propices à la présence d'eau stagnante.

> Un dispositif de surveillance entomologique riche en enseignements

Les données collectées dans le cadre des ALIZES permettent de suivre l'évolution des moyennes mensuelles des indices entomologiques sur plusieurs années. Grâce à ce dispositif, on constate une augmentation progressive de ces indices d'année en année, quelque soit la saison, signe de

l'observation de plus en plus fréquente de gîtes larvaires dans les cours et jardins des habitations. Cette tendance pourrait s'expliquer notamment par un relâchement probable de la population dans la lutte individuelle contre les gîtes à moustiques. Car, depuis 2006, il semble que la population est de moins

en moins mobilisée et donc motivée à lutter contre les moustiques. Dans ce contexte, il était important de renforcer encore d'avantage l'action d'éducation sanitaire de la population au travers d'interventions de porte-à-porte, ce qui a motivé pour partie la révision du protocole ALIZES.

> Une évolution nécessaire du protocole ALIZES

Fin 2010, le contexte inter-épidémique, l'analyse des données entomologiques et les remontées de terrain des équipes d'intervention ont conduit le service LAV à engager la révision du protocole ALIZES.

— Le rôle essentiel de tous dans la lutte contre les gîtes larvaires

Le changement le plus important concerne la réduction du recours à des pulvérisations d'insecticides qui poursuit l'objectif de limiter l'usage de pesticides dans l'environnement, de prévenir ainsi les effets de résistance des moustiques aux molécules utilisées, mais aussi et surtout de contrecarrer l'idée de plus en plus répandue que la démoustication insecticide est la seule action qui soit vraiment efficace contre les moustiques. En effet, les résultats de terrain montrent que beaucoup des personnes rencontrées n'ont pas conscience de leur rôle possible dans la lutte anti-vectorielle à domicile, persuadées que le service LAV est seul capable de venir à bout des moustiques en pulvérisant des insecticides. Or, l'expérience montre au contraire

l'efficacité des gestes individuels de lutte contre les gîtes larvaires s'ils sont portés au quotidien par le plus grand nombre ; Car près de 80% des gîtes relevés sont de petits récipients facilement éliminables par tous (soucoupes, vases, pots, déchets divers), et le moustique se déplace de moins de 100m dans sa vie de 3 semaines. Lorsque la LAV réussit à convaincre les habitants d'un quartier d'agir efficacement ensemble, tout au long de l'année, les densités de moustiques y diminuent fortement. Il en découle des risques d'apparition de cas de chikungunya et de dengue limités, mais également une baisse de la nuisance causée par les piqûres de moustiques. La diminution notable du recours aux pulvérisations nocturnes permet

dorénavant de replacer au centre des échanges avec les particuliers, la lutte contre les moustiques à l'échelle individuelle (lutte contre les eaux stagnantes dans les cours et les jardins), et non plus l'annonce et la préparation au passage insecticide nocturne qui focalisaient jusqu'alors beaucoup trop l'attention. La révision du protocole ALIZES vise donc à profiter au maximum de ce temps d'échange privilégié avec la population pour expliquer l'intérêt et l'efficacité de la lutte individuelle contre les gîtes larvaires dans les quartiers. L'objectif n'est plus seulement d'informer, mais bien de convaincre la population à adopter les bons gestes de prévention.

— Une organisation qui évolue pour plus d'efficacité

D'autres changements moins visibles sont prévus par la révision du protocole :

- L'information de la population sur les raisons des visites de la LAV à domicile par le biais d'un nouvel avis de passage,
- L'augmentation du nombre de personnes rencontrées dans les quartiers en organisant le mercredi un second passage chez les absents,
- Le suivi des foyers présentant de très nombreux gîtes larvaires par une seconde visite puis si besoin un courrier administratif,
- Un meilleur suivi des situations à risque de prolifération de moustiques sur le domaine privé ou public (assainissement, eaux pluviales, déchets etc.) avec l'utilisation de l'outil cartographique et un suivi administratif systématique.



— Un enjeu sanitaire important



Au final, les données collectées et les échanges avec la population permettent d'adapter et de faire évoluer en permanence les campagnes d'information sur la prévention des maladies transmises par les moustiques. Même si

beaucoup de personnes savent maintenant identifier les gîtes à moustiques, de nombreux gîtes persistent encore. Ce constat justifie donc de continuer à encourager et convaincre encore et toujours les réunionnais à participer aux actions

de lutte anti-vectorielle, afin de réduire les densités de moustiques dans les zones urbaines et de diminuer ainsi le risque de transmission de maladies par ces moustiques. C'est un travail de terrain de longue haleine qui demande un investissement considérable de la LAV et de ses partenaires (collectivités, associations) mais pour un enjeu sanitaire qui l'est tout autant.



Les températures relevées par Météo France en juillet et août (hiver austral) ont été supérieures aux moyennes saisonnières. Associées à la persistance de pluies régulières, elles ont favorisé dans les zones urbaines le maintien de densités de moustiques *Aedes albopictus* à des niveaux relativement importants pour la saison.

> La surveillance d'*Aedes albopictus* (le vecteur des arboviroses sur l'île)

Au mois d'août, 75 évaluations entomologiques¹ ont été réalisées sur 21 communes

L'indice de Breteau² mensuel moyen s'élève à 41, valeur une nouvelle fois supérieure à celle de la moyenne du même mois sur la période 2008-2010 (30). Le secteur Nord reste le secteur avec les plus forts relevés mensuels.

Au cours de ce mois, 71% des gîtes identifiés et détruits par le service de lutte anti-vectorielle ont été des soucoupes et des petits récipients divers, dont on sait qu'ils peuvent pourtant être facilement éliminés ou vidés par les particuliers.

¹ Recherche de gîtes à moustiques sur le domaine privé et public pour le calcul des indices permettant d'évaluer la densité de moustiques

² Nombre de gîtes positifs pour 100 maisons

Figure 1 : Evolution mensuelle des moyennes des indices de Breteau de l'année courante par rapport à celles des 3 années précédentes / pluviométrie moyenne relevée sur St-Denis, St-Pierre, St-Paul et St-Benoit (source Météo France)

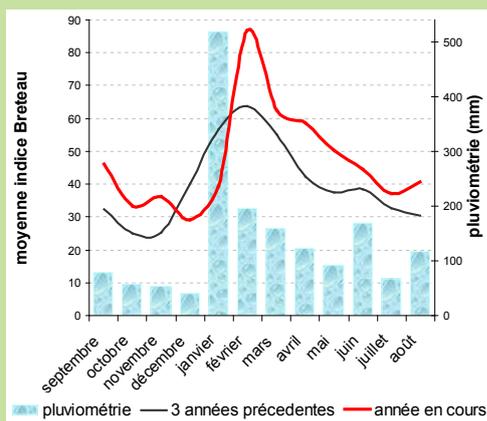
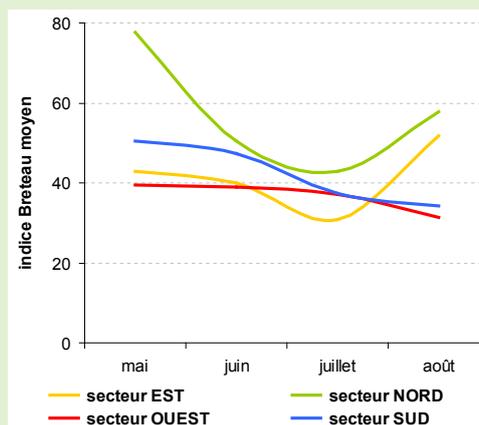


Figure 2 : Indices de Breteau moyens par mois et par secteur entre mai et août 2011



> Les actions de lutte contre *Aedes albopictus* en août 2011

- 6 400 cours et jardins inspectés sur 18 communes
- 7 450 gîtes larvaires identifiés et détruits
- 107 appels reçus par le service dont 45% pour signaler une nuisance de moustiques.
- 38 interventions de prospection et de traitement réalisées suite à ces

demandes. 37% de ces interventions ont justifié un traitement adulticide du fait de la nuisance constatée.

- 1 zone a fait l'objet d'un protocole de traitement spatial de nuit suite à des indices entomologiques élevés. Ce traitement a couvert plus de 300 logements sur Sainte-Marie.

